

Le 15 avril 2017

Chers membres,

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 23 mai 2017. Ce sera l'année du renouvellement du Comité Directeur.

En tant que membre actif, vous avez la possibilité de présenter votre candidature.

Les candidats doivent faire acte de candidature par <u>lettre</u> <u>recommandée avec accusé de réception</u> adressée au Comité Directeur (83 rue Michel-Ange, 75016 Paris) un mois au plus tard à partir de la date de diffusion de l'appel à candidature, soit <u>avant le</u> 15 mai 2017.

Les lettres de candidature reçues après le 15 mai 2017 minuit (le cachet de la Poste faisant foi) ne seront plus recevables.

Pour pouvoir présenter sa candidature, la qualité de membre actif doit être acquise depuis un an révolu et vous devez être à jour de votre cotisation.

L'article 14 de nos statuts dispose que le Comité Directeur doit être composé de 8 membres au moins et 12 membres au plus, pris parmi les membres actifs et élus en Assemblée Générale Ordinaire.

La durée des fonctions des administrateurs est de 3 années, chaque année s'entendant de l'intervalle séparant deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles.

Nous comptons sur votre participation.

## Le Comité Directeur

